

<http://www.snetap-fsu.fr/Regularisation-des-travailleurs.html>



# Régularisation des travailleurs sans papiers

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : jeudi 17 janvier 2008

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Des personnes vivent en France sans papiers, leurs enfants vont à l'école, souvent elles travaillent, leurs employeurs veulent les garder.

- Mais la politique du gouvernement **réduit ces personnes à des objectifs chiffrés** : 15 000 expulsions en 2004, 28 000 en 2010 ! Pour atteindre ces quotas, les services de l'Etat se livrent à des arrestations massives, à des convocations pièges.
- L'objectif actuel des 25 000 expulsions incite à « faire du chiffre » à tout prix, à se livrer à une chasse accrue aux sans-papiers au détriment des autres missions de la police. Cette politique criminalise aussi bien des élèves dans leur école que des travailleurs bien intégrés dans leur entreprise. La plupart de ces employés sont indispensables au maintien, au développement de leur entreprise. Des associations, des travailleurs, des militants syndicaux, [RESF \(Réseau Éducation Sans Frontières\)](#) s'opposent à cette chasse indigne des valeurs républicaines qui de plus constitue une aberration économique.

## Une circulaire raciste à combattre

Comme il l'avait annoncé, le gouvernement vient de transmettre aux préfets une circulaire d'application accompagnée de deux listes de métiers dits « en tension »,

- Cette circulaire devrait permettre aux préfets de délivrer une autorisation de travail à des étrangers notamment non qualifiés travaillant dans le bâtiment, le nettoyage, la restauration, l'aide à la personne ... **Mais cette liste de 150 métiers est réservée aux seuls ... ressortissants des nouveaux pays qui viennent d'intégrer l'Union Européenne.**
- **Elle exclut donc, délibérément, des milliers de travailleurs sans papiers, notamment africains et asiatiques**, qui travaillent déjà depuis des années et des années dans ces secteurs, cotisant aux caisses d'assurance maladie, de retraite, de chômage ... déclarant des revenus et payant des impôts.
- Avec la publication de cette circulaire et des listes qui l'accompagnent, le gouvernement a donc décidé d'interdire de travail, et donc de **chasser des postes qu'ils occupent déjà, des travailleurs « sans papiers » au motif qu'ils ne sont pas européens.**

Cette politique porte un nom. C'est une politique raciste.

## Premier recul du gouvernement

- Face à la mobilisation croissante des travailleurs « sans papiers » et de leurs soutiens (grèves, manifestations et marche du 21 décembre 2007 sur Matignon) le gouvernement vient d'opérer un premier recul.
- La nouvelle circulaire rectificative invite les patrons de « bonne foi » ayant embauché des travailleurs sans-papiers à se présenter en Préfecture pour obtenir leur régularisation.

**Ce recul gouvernemental ouvre une brèche.** Les syndicats, les associations doivent s'en saisir pour rendre

## Régularisation des travailleurs sans papiers

---

effective cette régularisation par le travail afin qu'elle ne soit pas conditionnée par les intérêts et les choix du seul patronat. En toute cohérence, cette circulaire du 7 janvier 2008 doit stopper la vague de licenciements de travailleurs sans-papiers en cours depuis le 1er juillet et permettre leur réintégration.

**Travailleurs sans-papiers, syndicats, associations, renforçons et élargissons la mobilisation pour la régularisation globale de tous les travailleurs sans papiers.**

**D'ores et déjà nous appelons à nous joindre à la [manifestation unitaire du 19 janvier 2008](#), contre les arrestations massives et pour la fermeture des centres de rétention.**

Le Comité permanent « Vie Internationale »  
Jean Molins